

Démarche	: Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) - 2025/2026
Organisme	: Service eau et nature, unité chasse, loup et coordination des polices de l'environnement

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette téléprocédure a pour objectif de déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard (DDTM) une demande d'autorisation préfectorale de destruction à tir d'espèces d'animaux classées susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD).

L'arrêté préfectoral du 22 mai 2025 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées susceptibles d'occasionner des dégâts pour la saison 2025-2026 dans le département du Gard, pris pour l'application du III de l'article R427-6 du code de l'environnement.

Toutes vos informations et données personnelles resteront strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de l'instruction de votre demande.

Nouveau champ Texte

Mme

M.

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

Adresse du demandeur

Code postal du demandeur

Commune du demandeur

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Commune
- Aigaliers
- Aigremont
- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aiguèze
- Aimargues
- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Alzon
- Anduze
- Aramon
- Argilliers
- Arpaillargues-et-Aureilhac
- Arphy
- Arre
- Arrigas
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aubussargues
- Aujac
- Aujargues
- Aulas
- Aumessas
- Avèze
- Bagard
- Bagnols-sur-Cèze
- Barjac
- Baron
- Beaucaire
- Beauvoisin
- Bellegarde
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Bernis
- Bessèges
- Bez-et-Esparon
- Bezouce
- Blandas
- Blauzac
- Boisset-et-Gaujac
- Boissières
- Bonnevaux
- Bordezac
- Boucoiran-et-Nozières
- Bouillargues
- Bouquet
- Bourdic
- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Bréau-Mars
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Brouzet-lès-Quissac
- Cabrières
- Caissargues
- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argentières
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
- Castillon-du-Gard
- Causse-Bégon
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Chusclan
- Clarensac
- Codognan
- Codolet
- Collias
- Collorgues
- Cognac
- Combas
- Comps
- Concoules
- Congénies
- Connaux
- Conqueyrac
- Corbès
- Corconne
- Cornillon
- Courry
- Crespian
- Cros
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Dions
- Domazan
- Domessargues
- Dourbies
- Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
- Estézargues
- Euzet
- Flaux
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Fons
- Fons-sur-Lussan
- Fontanès
- Fontarèches
- Fournès
- Fourques
- Fressac
- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
- Gaujac
- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
- L'Estréchure
- La Bastide-d'Engras
- La Bruguière
- La Cadière-et-Cambo
- La Calmette
- La Capelle-et-Masmolène
- La Grand-Combe
- La Roque-sur-Cèze
- La Rouvière
- La Vernarède
- Lamelouze
- Langlade
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Lasalle
- Laudun-l'Ardoise
- Laval-Pradel
- Laval-Saint-Roman
- Le Cailar
- Le Garn
- Le Grau-du-Roi
- Le Martinet
- Le Pin
- Le Vigan
- Lecques
- Lédenon
- Lédignan
- Les Angles
- Les Mages
- Les Plans
- Les Plantiers
- Les Salles-du-Gardon
- Lézan
- Liouc
- Lirac
- Logrian-Florian
- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
- Massillargues-Attuech
- Mauressargues
- Méjannes-le-Clap
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Meynes
- Meyrannes
- Miallet
- Milhaud
- Molières-Cavaillac
- Molières-sur-Cèze
- Monoblet
- Mons
- Montagnac
- Montaren-et-Saint-Médiers
- Montclus
- Montdardier
- Monteils
- Montfaucon
- Montfrin
- Montignargues
- Montmirat
- Montpezat
- Moulézan
- Moussac
- Mus
- Nages-et-Solorgues
- Navacelles
- Ners
- Nîmes
- Orsan
- Orthoux-Sérignac-Quilhan
- Parignargues
- Peyremale
- Peyrolles
- Pommiers
- Pompignan
- Pont-Saint-Esprit
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulx
- Pouzilhac
- Puechredon
- Pujaut
- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
- Robiac-Rochessadoule
- Rochefort-du-Gard
- Rochegude
- Rodilhan
- Rogues
- Roquedur
- Roquemaure
- Rousson
- Sabran
- Saint-Alexandre
- Saint-Ambroix
- Saint-André-d'Olérargues
- Saint-André-de-Majencoules
- Saint-André-de-Roquepertuis
- Saint-André-de-Valborgne
- Saint-Bauzély
- Saint-Bénézet
- Saint-Bonnet-de-Salendrinque
- Saint-Bonnet-du-Gard
- Saint-Brès
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Saint-Césaire-de-Gauzignan

Saint-Chaptes

Saint-Christol-de-Rodières

Saint-Christol-lès-Alès

Saint-Clément

Saint-Côme-et-Maruéjols

Saint-Denis

Saint-Dézéry

Saint-Dionisy

Saint-Étienne-de-l'Olm

Saint-Étienne-des-Sorts

Saint-Félix-de-Pallières

Saint-Florent-sur-Auzonnet

Saint-Geniès-de-Comolas

Saint-Geniès-de-Malgoirès

Saint-Gervais

Saint-Gervasy

Saint-Gilles

Saint-Hilaire-d'Ozilhan

Saint-Hilaire-de-Brethmas

Saint-Hippolyte-de-Caton

Saint-Hippolyte-de-Montaignu

Saint-Hippolyte-du-Fort

Saint-Jean-de-Ceyrargues

Saint-Jean-de-Crieulon

Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan

Saint-Jean-de-Serres

Saint-Jean-de-Valériscle

Saint-Jean-du-Gard

Saint-Jean-du-Pin

Saint-Julien-de-Cassagnas

Saint-Julien-de-la-Nef

Saint-Julien-de-Peyrolas

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Saint-Just-et-Vacquières

Saint-Laurent-d'Aigouze

Saint-Laurent-de-Carnols

Saint-Laurent-des-Arbres

Saint-Laurent-la-Vernède

Saint-Laurent-le-Minier

Saint-Mamert-du-Gard

Saint-Marcel-de-Careiret

Saint-Martial

Saint-Martin-de-Valgalgues

Saint-Maurice-de-Cazevieille

Saint-Maximin

Saint-Michel-d'Euzet

Saint-Nazaire

Saint-Nazaire-des-Gardies

Saint-Paul-la-Coste

Saint-Paul-les-Fonts

Saint-Paulet-de-Caisson

Saint-Pons-la-Calm

Saint-Privat-de-Champclos

Saint-Privat-des-Vieux

Saint-Quentin-la-Poterie

Saint-Roman-de-Codières

Saint-Sauveur-Camprieu

Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Saint-Siffret

Saint-Théodorit

Saint-Victor-de-Malcap

Saint-Victor-des-Oules

Saint-Victor-la-Coste

Sainte-Anastasie

Sainte-Cécile-d'Andorge

Sainte-Croix-de-Caderle

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Salindres
- Salinelles
- Sanilhac-Sagriès
- Sardan
- Saumane
- Sauve
- Sauveterre
- Sauzet
- Savignargues
- Saze
- Sénéchas
- Sernhac
- Servas
- Serviers-et-Labaume
- Seynes
- Sommières
- Soudorgues
- Soustelle
- Souvignargues
- Sumène
- Tavel
- Tharaux
- Théziers
- Thoiras
- Tornac
- Tresques
- Trèves
- Uchaud
- Uzès
- Vabres
- Vallabréguès
- Vallabrix
- Vallérargues
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
- Vergèze
- Vers-Pont-du-Gard
- Vestric-et-Candiac
- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

Téléphone du demandeur

Adresse mail

Attention : vous recevrez les informations relatives à votre demande ainsi que votre autorisation sur l'adresse mail de votre compte utilisateur avec laquelle vous vous êtes connecté.

Agissant en qualité de

Dans le cas "Délégué(é)" , il est obligatoire de disposer des droits de destruction du ou des propriétaire(s) des terrains sur lesquels vous souhaitez intervenir.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Propriétaire

- Délégué (e)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste des tireurs avec les numéros de permis de chasse validés pour la saison en cours

SOLICITE L'AUTORISATION DE DETRUIRE A TIR L'(LES) ESPECE(S) SUIVANTE(S) :

La fouine

la fouine

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Pour la fouine période(s) concernée(s)

mois de mars, hors zones urbanisées

Pour la fouine sur la ou les commune(s) suivante(s) :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Commune
- Aigaliers
- Aigremont
- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aiguèze
- Aimargues
- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Alzon
- Anduze
- Aramon
- Argilliers
- Arpaillargues-et-Aureilhac
- Arphy
- Arre
- Arrigas
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aubussargues
- Aujac
- Aujargues
- Aulas
- Aumessas
- Avèze
- Bagard
- Bagnols-sur-Cèze
- Barjac
- Baron
- Beaucaire

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Beauvoisin
- Bellegarde
- Belv  zet
- Bernis
- Bess  ges
- Bez-et-Esparon
- Bezouce
- Blandas
- Blauzac
- Boisset-et-Gaujac
- Boissi  res
- Bonnevaux
- Bordezac
- Boucoiran-et-Nozi  res
- Bouillargues
- Bouquet
- Bourdic
- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Br  au-Mars
- Brignon
- Brouzet-l  s-Al  s
- Brouzet-l  s-Quissac
- Cabri  res
- Caissargues
- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argenti  res
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Castillon-du-Gard
- Causse-Bégon
- Caveirac
- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Chusclan
- Clarensac
- Codognan
- Codolet
- Collias
- Collorgues
- Cognac
- Combas
- Comps
- Concoules
- Congénies
- Connaux
- Conqueyrac
- Corbès
- Coronne
- Cornillon
- Courry
- Crespian
- Cros
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Dions
- Domazan
- Domessargues
- Dourbies
- Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Euzet
- Flaux
- Foissac
- Fons
- Fons-sur-Lussan
- Fontanès
- Fontarèches
- Fournès
- Fourques
- Fressac
- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
- Gaujac
- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
- L'Estréchure
- La Bastide-d'Engras
- La Bruguière
- La Cadière-et-Cambo
- La Calmette
- La Capelle-et-Masmolène
- La Grand-Combe
- La Roque-sur-Cèze
- La Rouvière
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Lamelouze
- Langlade
- Lanuéjols
- Lasalle
- Laudun-l'Ardoise
- Laval-Pradel
- Laval-Saint-Roman
- Le Cailar
- Le Garn
- Le Grau-du-Roi
- Le Martinet
- Le Pin
- Le Vigan
- Lecques
- Lédenon
- Lédignan
- Les Angles
- Les Mages
- Les Plans
- Les Plantiers
- Les Salles-du-Gardon
- Lézan
- Liouc
- Lirac
- Logrian-Florian
- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Mauressargues
- Méjannes-le-Clap
- Méjannes-lès-Alès
- Meynes
- Meyrannes
- Mialet
- Milhaud
- Molières-Cavaillac
- Molières-sur-Cèze
- Monoblet
- Mons
- Montagnac
- Montaren-et-Saint-Médiers
- Montclus
- Montdardier
- Monteils
- Montfaucon
- Montfrin
- Montignargues
- Montmirat
- Montpezat
- Moulézan
- Moussac
- Mus
- Nages-et-Solorgues
- Navacelles
- Ners
- Nîmes
- Orsan
- Orthoux-Sérignac-Quilhan
- Parignargues
- Peyremale
- Peyrolles
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Pompignan
- Pont-Saint-Esprit
- Ponteils-et-Brésis
- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulx
- Pouzilhac
- Puechredon
- Pujaut
- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
- Robiac-Rochessadoule
- Rochefort-du-Gard
- Rochegude
- Rodilhan
- Rogues
- Roquedur
- Roquemaure
- Rousson
- Sabran
- Saint-Alexandre
- Saint-Ambroix
- Saint-André-d'Olérargues
- Saint-André-de-Majencoules
- Saint-André-de-Roquepertuis
- Saint-André-de-Valborgne
- Saint-Bauzély
- Saint-Bénézet
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Bonnet-du-Gard
- Saint-Brès
- Saint-Bresson
- Saint-Césaire-de-Gauzignan
- Saint-Chaptes
- Saint-Christol-de-Rodières
- Saint-Christol-lès-Alès
- Saint-Clément
- Saint-Côme-et-Maruéjols
- Saint-Denis
- Saint-Dézéry
- Saint-Dionisy
- Saint-Étienne-de-l'Olm
- Saint-Étienne-des-Sorts
- Saint-Félix-de-Pallières
- Saint-Florent-sur-Auzonnet
- Saint-Geniès-de-Comolas
- Saint-Geniès-de-Malgoirès
- Saint-Gervais
- Saint-Gervasy
- Saint-Gilles
- Saint-Hilaire-d'Ozilhan
- Saint-Hilaire-de-Brethmas
- Saint-Hippolyte-de-Caton
- Saint-Hippolyte-de-Montaignu
- Saint-Hippolyte-du-Fort
- Saint-Jean-de-Ceyrargues
- Saint-Jean-de-Crieulon
- Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan
- Saint-Jean-de-Serres
- Saint-Jean-de-Valériscle
- Saint-Jean-du-Gard
- Saint-Jean-du-Pin
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Julien-de-la-Nef
- Saint-Julien-de-Peyrolas
- Saint-Julien-les-Rosiers
- Saint-Just-et-Vacquières
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Laurent-de-Carnols
- Saint-Laurent-des-Arbres
- Saint-Laurent-la-Vernède
- Saint-Laurent-le-Minier
- Saint-Mamert-du-Gard
- Saint-Marcel-de-Careiret
- Saint-Martial
- Saint-Martin-de-Valgalgues
- Saint-Maurice-de-Cazevieille
- Saint-Maximin
- Saint-Michel-d'Euzet
- Saint-Nazaire
- Saint-Nazaire-des-Gardies
- Saint-Paul-la-Coste
- Saint-Paul-les-Fonts
- Saint-Paulet-de-Caisson
- Saint-Pons-la-Calm
- Saint-Privat-de-Champclos
- Saint-Privat-des-Vieux
- Saint-Quentin-la-Poterie
- Saint-Roman-de-Codières
- Saint-Sauveur-Camprieu
- Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
- Saint-Siffret
- Saint-Théodorit
- Saint-Victor-de-Malcap
- Saint-Victor-des-Oules
- Saint-Victor-la-Coste
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Sainte-Cécile-d'Andorge

Sainte-Croix-de-Caderle

Salazac

Salindres

Salinelles

Sanilhac-Sagriès

Sardan

Saumane

Sauve

Sauveterre

Sauzet

Savignargues

Saze

Sénéchas

Sernhac

Servas

Serviers-et-Labaume

Seynes

Sommières

Soudorgues

Soustelle

Souvignargues

Sumène

Tavel

Tharaux

Théziers

Thoiras

Tornac

Tresques

Trèves

Uchaud

Uzès

Vabres

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Vallabrix
- Vallérargues
- Val d'Aigoual
- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
- Vergèze
- Vers-Pont-du-Gard
- Vestric-et-Candiac
- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

Précisez obligatoirement le ou les intérêts menacés :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- santé et sécurité publiques
- protection de la flore et de la faune
- dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles
- dommages importants à d'autres formes de propriété

Précisez obligatoirement quelles solutions alternatives ont été mises en place et pourquoi elles se sont avérées inefficaces

Le renard

le renard

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pour le renard période(s) concernée(s)

veuillez sélectionner la ou les périodes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- mois de mars
- du 1er avril à la veille de l'ouverture générale de la chasse uniquement dans les élevages avicoles déclarés en mairie ou à la D.D.P.P.

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Pour le renard sur la ou les commune(s) suivante(s) :

veuillez sélectionner la ou les communes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Commune

Aigaliers

Aigremont

Aigues-Mortes

Aigues-Vives

Aiguèze

Aimargues

Alès

Allègre-les-Fumades

Alzon

Anduze

Aramon

Argilliers

Arpaillargues-et-Aureilhac

Arphy

Arre

Arrigas

Aspères

Aubais

Aubord

Aubussargues

Aujac

Aujargues

Aulas

Aumessas

Avèze

Bagard

Bagnols-sur-Cèze

Barjac

Baron

Beaucaire

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Bellegarde
- Belvèzet
- Bernis
- Bessèges
- Bez-et-Esparon
- Bezouce
- Blandas
- Blauzac
- Boisset-et-Gaujac
- Boissières
- Bonnevaux
- Bordezac
- Boucoiran-et-Nozières
- Bouillargues
- Bouquet
- Bourdic
- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Bréau-Mars
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Brouzet-lès-Quissac
- Cabrières
- Caissargues
- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argentières
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Causse-Bégon
- Caveirac
- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Chusclan
- Clarensac
- Codognan
- Codolet
- Collias
- Collorgues
- Cognac
- Combas
- Comps
- Concoules
- Congénies
- Connaux
- Conqueyrac
- Corbès
- Coronne
- Cornillon
- Courry
- Crespian
- Cros
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Dions
- Domazan
- Domessargues
- Dourbies
- Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
- Estézargues
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Flaux
- Foissac
- Fons
- Fons-sur-Lussan
- Fontanès
- Fontarèches
- Fournès
- Fourques
- Fressac
- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
- Gaujac
- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
- L'Estréchure
- La Bastide-d'Engras
- La Bruguière
- La Cadière-et-Cambo
- La Calmette
- La Capelle-et-Masmolène
- La Grand-Combe
- La Roque-sur-Cèze
- La Rouvière
- La Vernarède
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Langlade
- Lanuéjols
- Lasalle
- Laudun-l'Ardoise
- Laval-Pradel
- Laval-Saint-Roman
- Le Cailar
- Le Garn
- Le Grau-du-Roi
- Le Martinet
- Le Pin
- Le Vigan
- Lecques
- Lédenon
- Lédignan
- Les Angles
- Les Mages
- Les Plans
- Les Plantiers
- Les Salles-du-Gardon
- Lézan
- Liouc
- Lirac
- Logrian-Florian
- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
- Massillargues-Attuech
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Méjannes-le-Clap

Méjannes-lès-Alès

Meynes

Meyrannes

Miallet

Milhaud

Molières-Cavaillac

Molières-sur-Cèze

Monoblet

Mons

Montagnac

Montaren-et-Saint-Médiers

Montclus

Montdardier

Monteils

Montfaucon

Montfrin

Montignargues

Montmirat

Montpezat

Moulézan

Moussac

Mus

Nages-et-Solorgues

Navacelles

Ners

Nîmes

Orsan

Orthoux-Sérignac-Quilhan

Parignargues

Peyremale

Peyrolles

Pommiers

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Pont-Saint-Esprit
- Ponteils-et-Brésis
- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulix
- Pouzilhac
- Puechredon
- Pujaut
- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
- Robiac-Rochessadoule
- Rochefort-du-Gard
- Rochegude
- Rodilhan
- Rogues
- Roquedur
- Roquemaure
- Rousson
- Sabran
- Saint-Alexandre
- Saint-Ambroix
- Saint-André-d'Olérargues
- Saint-André-de-Majencoules
- Saint-André-de-Roquepertuis
- Saint-André-de-Valborgne
- Saint-Bauzély
- Saint-Bénézet
- Saint-Bonnet-de-Salendrinque
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Brès
- Saint-Bresson
- Saint-Césaire-de-Gauzignan
- Saint-Chaptes
- Saint-Christol-de-Rodières
- Saint-Christol-lès-Alès
- Saint-Clément
- Saint-Côme-et-Maruéjols
- Saint-Denis
- Saint-Dézéry
- Saint-Dionisy
- Saint-Étienne-de-l'Olm
- Saint-Étienne-des-Sorts
- Saint-Félix-de-Pallières
- Saint-Florent-sur-Auzonnet
- Saint-Geniès-de-Comolas
- Saint-Geniès-de-Malgoirès
- Saint-Gervais
- Saint-Gervasy
- Saint-Gilles
- Saint-Hilaire-d'Ozilhan
- Saint-Hilaire-de-Brethmas
- Saint-Hippolyte-de-Caton
- Saint-Hippolyte-de-Montaignu
- Saint-Hippolyte-du-Fort
- Saint-Jean-de-Ceyrargues
- Saint-Jean-de-Crieulon
- Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan
- Saint-Jean-de-Serres
- Saint-Jean-de-Valériscle
- Saint-Jean-du-Gard
- Saint-Jean-du-Pin
- Saint-Julien-de-Cassagnas
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Julien-de-Peyrolas
- Saint-Julien-les-Rosiers
- Saint-Just-et-Vacquières
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Laurent-de-Carnols
- Saint-Laurent-des-Arbres
- Saint-Laurent-la-Vernède
- Saint-Laurent-le-Minier
- Saint-Mamert-du-Gard
- Saint-Marcel-de-Careiret
- Saint-Martial
- Saint-Martin-de-Valgalgues
- Saint-Maurice-de-Cazevieille
- Saint-Maximin
- Saint-Michel-d'Euzet
- Saint-Nazaire
- Saint-Nazaire-des-Gardies
- Saint-Paul-la-Coste
- Saint-Paul-les-Fonts
- Saint-Paulet-de-Caisson
- Saint-Pons-la-Calm
- Saint-Privat-de-Champclos
- Saint-Privat-des-Vieux
- Saint-Quentin-la-Poterie
- Saint-Roman-de-Codières
- Saint-Sauveur-Camprieu
- Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
- Saint-Siffret
- Saint-Théodorit
- Saint-Victor-de-Malcap
- Saint-Victor-des-Oules
- Saint-Victor-la-Coste
- Sainte-Anastasie
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Sainte-Croix-de-Caderle

Salazac

Salindres

Salinelles

Sanilhac-Sagriès

Sardan

Saumane

Sauve

Sauveterre

Sauzet

Savignargues

Saze

Sénéchas

Sernhac

Servas

Serviers-et-Labaume

Seynes

Sommières

Soudorgues

Soustelle

Souvignargues

Sumène

Tavel

Tharaux

Théziers

Thoiras

Tornac

Tresques

Trèves

Uchaud

Uzès

Vabres

Vallabréguès

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Vallérargues
- Val d'Aigoual
- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
- Vergèze
- Vers-Pont-du-Gard
- Vestric-et-Candiac
- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

Pour le renard si vous avez sélectionné "mois de mars" il est rappelé que le tir du renard peut être pratiqué en battue uniquement dans le cadre de la chasse du sanglier

Pour le renard si vous avez sélectionné la période du 1er avril à la veille de l'ouverture générale de la chasse uniquement dans les élevages avicoles

Indiquer obligatoirement la localisation et le numéro de déclaration (mairie ou DDPP) de l'atelier de volaille concerné

L'étourneau sansonnet

L'étourneau sansonnet

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

veuillez selectionner la ou les périodes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- 1er avril au 30 juin

- 1er juillet à la veille de l'ouverture générale de la chasse

Pour l'étourneau sansonnet sur la ou les commune(s) suivante(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Commune

- Aigaliers

- Aigremont

- Aigues-Mortes

-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Aiguèze
- Aimargues
- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Alzon
- Anduze
- Aramon
- Argilliers
- Arpaillargues-et-Aureilhac
- Arphy
- Arre
- Arrigas
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aubussargues
- Aujac
- Aujargues
- Aulas
- Aumessas
- Avèze
- Bagard
- Bagnols-sur-Cèze
- Barjac
- Baron
- Beaucaire
- Beauvoisin
- Bellegarde
- Belvèzet
- Bernis
- Bessèges
- Bez-et-Esparon
- Bezouce
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Blauzac
- Boisset-et-Gaujac
- Boissières
- Bonnevaux
- Bordezac
- Boucoiran-et-Nozières
- Bouillargues
- Bouquet
- Bourdic
- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Bréau-Mars
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Brouzet-lès-Quissac
- Cabrières
- Caissargues
- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argentières
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
- Castillon-du-Gard
- Causse-Bégon
- Caveirac
- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Clarensac

Codognan

Codolet

Collias

Collorgues

Cognac

Combas

Comps

Concoules

Congénies

Connaux

Conqueyrac

Corbès

Corconne

Cornillon

Courry

Crespian

Cros

Cruviers-Lascours

Deaux

Dions

Domazan

Domessargues

Dourbies

Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac

Estézargues

Euzet

Flaux

Foissac

Fons

Fons-sur-Lussan

Fontanès

Fontarèches

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Fourques
- Fressac
- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
- Gaujac
- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
- L'Estréchure
- La Bastide-d'Engras
- La Bruguière
- La Cadière-et-Cambo
- La Calmette
- La Capelle-et-Masmolène
- La Grand-Combe
- La Roque-sur-Cèze
- La Rouvière
- La Vernarède
- Lamelouze
- Langlade
- Lanuéjols
- Lasalle
- Laudun-l'Ardoise
- Laval-Pradel
- Laval-Saint-Roman
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Le Garn
- Le Grau-du-Roi
- Le Martinet
- Le Pin
- Le Vigan
- Lecques
- Lédenon
- Lédignan
- Les Angles
- Les Mages
- Les Plans
- Les Plantiers
- Les Salles-du-Gardon
- Lézan
- Liouc
- Lirac
- Logrian-Florian
- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
- Massillargues-Attuech
- Mauressargues
- Méjannes-le-Clap
- Méjannes-lès-Alès
- Meynes
- Meyrannes
- Miallet
- Milhaud
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Molières-sur-Cèze
- Monoblet
- Mons
- Montagnac
- Montaren-et-Saint-Médiers
- Montclus
- Montdardier
- Monteils
- Montfaucon
- Montfrin
- Montignargues
- Montmirat
- Montpezat
- Moulézan
- Moussac
- Mus
- Nages-et-Solorgues
- Navacelles
- Ners
- Nîmes
- Orsan
- Orthoux-Sérignac-Quilhan
- Parignargues
- Peyremale
- Peyrolles
- Pommiers
- Pompignan
- Pont-Saint-Esprit
- Ponteils-et-Brésis
- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulix
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Puechredon
- Pujaut
- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
- Robiac-Rochessadoule
- Rochefort-du-Gard
- Rochegude
- Rodilhan
- Rogues
- Roquedur
- Roquemaure
- Rousson
- Sabran
- Saint-Alexandre
- Saint-Ambroix
- Saint-André-d'Olérargues
- Saint-André-de-Majencoules
- Saint-André-de-Roquepertuis
- Saint-André-de-Valborgne
- Saint-Bauzély
- Saint-Bénézet
- Saint-Bonnet-de-Salendrinque
- Saint-Bonnet-du-Gard
- Saint-Brès
- Saint-Bresson
- Saint-Césaire-de-Gauzignan
- Saint-Chaptes
- Saint-Christol-de-Rodières
- Saint-Christol-lès-Alès
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Côme-et-Maruéjols
- Saint-Denis
- Saint-Dézéry
- Saint-Dionisy
- Saint-Étienne-de-l'Olm
- Saint-Étienne-des-Sorts
- Saint-Félix-de-Pallières
- Saint-Florent-sur-Auzonnet
- Saint-Geniès-de-Comolas
- Saint-Geniès-de-Malgoirès
- Saint-Gervais
- Saint-Gervasy
- Saint-Gilles
- Saint-Hilaire-d'Ozilhan
- Saint-Hilaire-de-Brethmas
- Saint-Hippolyte-de-Caton
- Saint-Hippolyte-de-Montaignu
- Saint-Hippolyte-du-Fort
- Saint-Jean-de-Ceyrargues
- Saint-Jean-de-Crieulon
- Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan
- Saint-Jean-de-Serres
- Saint-Jean-de-Valériscle
- Saint-Jean-du-Gard
- Saint-Jean-du-Pin
- Saint-Julien-de-Cassagnas
- Saint-Julien-de-la-Nef
- Saint-Julien-de-Peyrolas
- Saint-Julien-les-Rosiers
- Saint-Just-et-Vacquières
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Laurent-de-Carnols
- Saint-Laurent-des-Arbres
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Laurent-le-Minier
- Saint-Mamert-du-Gard
- Saint-Marcel-de-Careiret
- Saint-Martial
- Saint-Martin-de-Valgalgues
- Saint-Maurice-de-Cazevieille
- Saint-Maximin
- Saint-Michel-d'Euzet
- Saint-Nazaire
- Saint-Nazaire-des-Gardies
- Saint-Paul-la-Coste
- Saint-Paul-les-Fonts
- Saint-Paulet-de-Caisson
- Saint-Pons-la-Calm
- Saint-Privat-de-Champclos
- Saint-Privat-des-Vieux
- Saint-Quentin-la-Poterie
- Saint-Roman-de-Codières
- Saint-Sauveur-Camprieu
- Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
- Saint-Siffret
- Saint-Théodorit
- Saint-Victor-de-Malcap
- Saint-Victor-des-Oules
- Saint-Victor-la-Coste
- Sainte-Anastasie
- Sainte-Cécile-d'Andorge
- Sainte-Croix-de-Caderle
- Salazac
- Salindres
- Salinelles
- Sanilhac-Sagriès
- Sardan
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Sauve
- Sauveterre
- Sauzet
- Savignargues
- Saze
- Sénéchas
- Sernhac
- Servas
- Serviers-et-Labaume
- Seynes
- Sommières
- Soudorgues
- Soustelle
- Souvignargues
- Sumène
- Tavel
- Tharaux
- Théziers
- Thoiras
- Tornac
- Tresques
- Trèves
- Uchaud
- Uzès
- Vabres
- Vallabrégués
- Vallabrix
- Vallérargues
- Val d'Aigoual
- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Vers-Pont-du-Gard
- Vestric-et-Candiac
- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

Pour l'étourneau sansonnet précisez obligatoirement le ou les intérêts menacés :

La corneille noire

la corneille noire

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Pour la corneille noire période(s) concernée(s)

veuillez sélectionner la ou les périodes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- du 1er avril au 10 juin
- du 11 juin au 31 juillet

Pour la corneille noire sur la ou les commune(s) suivante(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Commune

- Aigaliers
- Aigremont
- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aiguèze
- Aimargues
- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Alzon
- Anduze
- Aramon
- Argilliers
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Arphy

Arre

Arrigas

Aspères

Aubais

Aubord

Aubussargues

Aujac

Aujargues

Aulas

Aumessas

Avèze

Bagard

Bagnols-sur-Cèze

Barjac

Baron

Beaucaire

Beauvoisin

Bellegarde

Belvèzet

Bernis

Bessèges

Bez-et-Esparon

Bezouce

Blandas

Blauzac

Boisset-et-Gaujac

Boissières

Bonnevaux

Bordezac

Boucoiran-et-Nozières

Bouillargues

Bouquet

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Bréau-Mars
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Brouzet-lès-Quissac
- Cabrières
- Caissargues
- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argentières
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
- Castillon-du-Gard
- Causse-Bégon
- Caveirac
- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Chusclan
- Clarensac
- Codognan
- Codolet
- Collias
- Collorgues
- Cognac
- Combas
- Comps
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Congénies
- Connaux
- Conqueyrac
- Corbès
- Corconne
- Cornillon
- Courry
- Crespian
- Cros
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Dions
- Domazan
- Domessargues
- Dourbies
- Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
- Estézargues
- Euzet
- Flaux
- Foissac
- Fons
- Fons-sur-Lussan
- Fontanès
- Fontarèches
- Fournès
- Fourques
- Fressac
- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
- L'Estréchure
- La Bastide-d'Engras
- La Bruguière
- La Cadière-et-Cambo
- La Calmette
- La Capelle-et-Masmolène
- La Grand-Combe
- La Roque-sur-Cèze
- La Rouvière
- La Vernarède
- Lamelouze
- Langlade
- Lanuéjols
- Lasalle
- Laudun-l'Ardoise
- Laval-Pradel
- Laval-Saint-Roman
- Le Cailar
- Le Garn
- Le Grau-du-Roi
- Le Martinet
- Le Pin
- Le Vigan
- Lecques
- Lédenon
- Lédignan
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Les Mages
- Les Plans
- Les Plantiers
- Les Salles-du-Gardon
- Lézan
- Liouc
- Lirac
- Logrian-Florian
- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
- Massillargues-Attuech
- Mauressargues
- Méjannes-le-Clap
- Méjannes-lès-Alès
- Meynes
- Meyrannes
- Miallet
- Milhaud
- Molières-Cavaillac
- Molières-sur-Cèze
- Monoblet
- Mons
- Montagnac
- Montaren-et-Saint-Médiers
- Montclus
- Montdardier
- Monteils
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Montfrin
- Montignargues
- Montmirat
- Montpezat
- Moulézan
- Moussac
- Mus
- Nages-et-Solorgues
- Navacelles
- Ners
- Nîmes
- Orsan
- Orthoux-Sérignac-Quilhan
- Parignargues
- Peyremale
- Peyrolles
- Pommiers
- Pompignan
- Pont-Saint-Esprit
- Ponteils-et-Brésis
- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulx
- Pouzilhac
- Puechredon
- Pujaut
- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Rochefort-du-Gard

Rochegude

Rodilhan

Rogues

Roquedur

Roquemaure

Rousson

Sabran

Saint-Alexandre

Saint-Ambroix

Saint-André-d'Olérargues

Saint-André-de-Majencoules

Saint-André-de-Roquepertuis

Saint-André-de-Valborgne

Saint-Bauzély

Saint-Bénézet

Saint-Bonnet-de-Salendrinque

Saint-Bonnet-du-Gard

Saint-Brès

Saint-Bresson

Saint-Césaire-de-Gauzignan

Saint-Chaptes

Saint-Christol-de-Rodières

Saint-Christol-lès-Alès

Saint-Clément

Saint-Côme-et-Maruéjols

Saint-Denis

Saint-Dézéry

Saint-Dionisy

Saint-Étienne-de-l'Olm

Saint-Étienne-des-Sorts

Saint-Félix-de-Pallières

Saint-Florent-sur-Auzonnet

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Saint-Geniès-de-Malgoirès

Saint-Gervais

Saint-Gervasy

Saint-Gilles

Saint-Hilaire-d'Ozilhan

Saint-Hilaire-de-Brethmas

Saint-Hippolyte-de-Caton

Saint-Hippolyte-de-Montaigu

Saint-Hippolyte-du-Fort

Saint-Jean-de-Ceyrargues

Saint-Jean-de-Crieulon

Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan

Saint-Jean-de-Serres

Saint-Jean-de-Valériscle

Saint-Jean-du-Gard

Saint-Jean-du-Pin

Saint-Julien-de-Cassagnas

Saint-Julien-de-la-Nef

Saint-Julien-de-Peyrolas

Saint-Julien-les-Rosiers

Saint-Just-et-Vacquières

Saint-Laurent-d'Aigouze

Saint-Laurent-de-Carnols

Saint-Laurent-des-Arbres

Saint-Laurent-la-Vernède

Saint-Laurent-le-Minier

Saint-Mamert-du-Gard

Saint-Marcel-de-Careiret

Saint-Martial

Saint-Martin-de-Valgalgues

Saint-Maurice-de-Cazevieille

Saint-Maximin

Saint-Michel-d'Euzet

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Saint-Nazaire-des-Gardies

Saint-Paul-la-Coste

Saint-Paul-les-Fonts

Saint-Paulet-de-Caisson

Saint-Pons-la-Calm

Saint-Privat-de-Champclos

Saint-Privat-des-Vieux

Saint-Quentin-la-Poterie

Saint-Roman-de-Codières

Saint-Sauveur-Camprieu

Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Saint-Siffret

Saint-Théodorit

Saint-Victor-de-Malcap

Saint-Victor-des-Oules

Saint-Victor-la-Coste

Sainte-Anastasie

Sainte-Cécile-d'Andorge

Sainte-Croix-de-Caderle

Salazac

Salindres

Salinelles

Sanilhac-Sagriès

Sardan

Saumane

Sauve

Sauveterre

Sauzet

Savignargues

Saze

Sénéchas

Sernhac

Servas

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Seynes
- Sommières
- Soudorgues
- Soustelle
- Souvignargues
- Sumène
- Tavel
- Tharaux
- Théziers
- Thoiras
- Tornac
- Tresques
- Trèves
- Uchaud
- Uzès
- Vabres
- Vallabregues
- Vallabrix
- Vallérargues
- Val d'Aigoual
- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
- Vergèze
- Vers-Pont-du-Gard
- Vestric-et-Candiac
- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

Pour la corneille noire si vous avez sélectionné la période du 1er avril au 10 juin

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Pour la corneille noire précisez obligatoirement le ou les intérêts menacés :

Si vous avez sélectionné la période du 1er avril au 10 juin

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

santé et sécurité publiques

protection de la flore et de la faune

dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles

Pour la corneille noire précisez obligatoirement quelles solutions alternatives ont été mises en place et pourquoi elles se sont avérées inefficaces

Si vous avez sélectionné la période du 1er avril au 10 juin

Pour la corneille noire précisez obligatoirement quel(s) dommages(s) important(s) aux activités agricoles vous voulez prévenir :

Si vous avez sélectionné la période du 11 juin au 31 juillet

Pour la corneille noire précisez obligatoirement quelles solutions alternatives ont été mises en place et pourquoi elles se sont avérées inefficaces :

Si vous avez sélectionné la période du 11 juin au 31 juillet

La pie bavarde

la pie bavarde

Cochez la mention applicable

Oui

Non

La pie bavarde période(s) concernée(s)

veuillez sélectionner la ou les périodes dans le menu déroulant ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

mois de mars

du 1er avril au 10 juin

du 11 juin au 31 juillet

La pie bavarde sur la ou les commune(s) suivante(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Commune

Aigaliers

Aigremont

Aigues-Mortes

Aigues-Vives

Aiguèze

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Alzon
- Anduze
- Aramon
- Argilliers
- Arpaillargues-et-Aureilhac
- Arphy
- Arre
- Arrigas
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aubussargues
- Aujac
- Aujargues
- Aulas
- Aumessas
- Avèze
- Bagard
- Bagnols-sur-Cèze
- Barjac
- Baron
- Beaucaire
- Beauvoisin
- Bellegarde
- Belvèzet
- Bernis
- Bessèges
- Bez-et-Esparon
- Bezouce
- Blandas
- Blauzac
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Boissières
- Bonnevaux
- Bordezac
- Boucoiran-et-Nozières
- Bouillargues
- Bouquet
- Bourdic
- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Bréau-Mars
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Brouzet-lès-Quissac
- Cabrières
- Caissargues
- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argentières
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
- Castillon-du-Gard
- Causse-Bégon
- Caveirac
- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Chusclan
- Clarensac
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Codolet
- Collias
- Collorgues
- Cognac
- Combas
- Comps
- Concoules
- Congénies
- Connaux
- Conqueyrac
- Corbès
- Coronne
- Cornillon
- Courry
- Crespian
- Cros
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Dions
- Domazan
- Domessargues
- Dourbies
- Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
- Estézargues
- Euzet
- Flaux
- Foissac
- Fons
- Fons-sur-Lussan
- Fontanès
- Fontarèches
- Fournès
- Fourques
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
- Gaujac
- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
- L'Estréchure
- La Bastide-d'Engras
- La Bruguière
- La Cadière-et-Cambo
- La Calmette
- La Capelle-et-Masmolène
- La Grand-Combe
- La Roque-sur-Cèze
- La Rouvière
- La Vernarède
- Lamelouze
- Langlade
- Lanuéjols
- Lasalle
- Laudun-l'Ardoise
- Laval-Pradel
- Laval-Saint-Roman
- Le Cailar
- Le Garn
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Le Martinet
- Le Pin
- Le Vigan
- Lecques
- Lédenon
- Lédignan
- Les Angles
- Les Mages
- Les Plans
- Les Plantiers
- Les Salles-du-Gardon
- Lézan
- Liouc
- Lirac
- Logrian-Florian
- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
- Massillargues-Attuech
- Mauressargues
- Méjannes-le-Clap
- Méjannes-lès-Alès
- Meynes
- Meyrannes
- Miallet
- Milhaud
- Molières-Cavaillac
- Molières-sur-Cèze
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Mons
- Montagnac
- Montaren-et-Saint-Médiers
- Montclus
- Montdardier
- Monteils
- Montfaucon
- Montfrin
- Montignargues
- Montmirat
- Montpezat
- Moulézan
- Moussac
- Mus
- Nages-et-Solorgues
- Navacelles
- Ners
- Nîmes
- Orsan
- Orthoux-Sérignac-Quilhan
- Parignargues
- Peyremale
- Peyrolles
- Pommiers
- Pompignan
- Pont-Saint-Esprit
- Ponteils-et-Brésis
- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulx
- Pouzilhac
- Puechredon
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
- Robiac-Rochessadoule
- Rochefort-du-Gard
- Rochegude
- Rodilhan
- Rogues
- Roquedur
- Roquemaure
- Rousson
- Sabran
- Saint-Alexandre
- Saint-Ambroix
- Saint-André-d'Olérargues
- Saint-André-de-Majencoules
- Saint-André-de-Roquepertuis
- Saint-André-de-Valborgne
- Saint-Bauzély
- Saint-Bénézet
- Saint-Bonnet-de-Salendrinque
- Saint-Bonnet-du-Gard
- Saint-Brès
- Saint-Bresson
- Saint-Césaire-de-Gauzignan
- Saint-Chaptes
- Saint-Christol-de-Rodières
- Saint-Christol-lès-Alès
- Saint-Clément
- Saint-Côme-et-Maruéjols
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Dézéry
- Saint-Dionisy
- Saint-Étienne-de-l'Olm
- Saint-Étienne-des-Sorts
- Saint-Félix-de-Pallières
- Saint-Florent-sur-Auzonnet
- Saint-Geniès-de-Comolas
- Saint-Geniès-de-Malgoirès
- Saint-Gervais
- Saint-Gervasy
- Saint-Gilles
- Saint-Hilaire-d'Ozilhan
- Saint-Hilaire-de-Brethmas
- Saint-Hippolyte-de-Caton
- Saint-Hippolyte-de-Montaigu
- Saint-Hippolyte-du-Fort
- Saint-Jean-de-Ceyrargues
- Saint-Jean-de-Crieulon
- Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan
- Saint-Jean-de-Serres
- Saint-Jean-de-Valériscle
- Saint-Jean-du-Gard
- Saint-Jean-du-Pin
- Saint-Julien-de-Cassagnas
- Saint-Julien-de-la-Nef
- Saint-Julien-de-Peyrolas
- Saint-Julien-les-Rosiers
- Saint-Just-et-Vacquières
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Laurent-de-Carnols
- Saint-Laurent-des-Arbres
- Saint-Laurent-la-Vernède
- Saint-Laurent-le-Minier
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Marcel-de-Careiret
- Saint-Martial
- Saint-Martin-de-Valgalgues
- Saint-Maurice-de-Cazevieille
- Saint-Maximin
- Saint-Michel-d'Euzet
- Saint-Nazaire
- Saint-Nazaire-des-Gardies
- Saint-Paul-la-Coste
- Saint-Paul-les-Fonts
- Saint-Paulet-de-Caisson
- Saint-Pons-la-Calm
- Saint-Privat-de-Champclos
- Saint-Privat-des-Vieux
- Saint-Quentin-la-Poterie
- Saint-Roman-de-Codières
- Saint-Sauveur-Camprieu
- Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
- Saint-Siffret
- Saint-Théodorit
- Saint-Victor-de-Malcap
- Saint-Victor-des-Oules
- Saint-Victor-la-Coste
- Sainte-Anastasie
- Sainte-Cécile-d'Andorge
- Sainte-Croix-de-Caderle
- Salazac
- Salindres
- Salinelles
- Sanilhac-Sagriès
- Sardan
- Saumane
- Sauve
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Sauzet
- Savignargues
- Saze
- Sénéchas
- Sernhac
- Servas
- Serviers-et-Labaume
- Seynes
- Sommières
- Soudorgues
- Soustelle
- Souvignargues
- Sumène
- Tavel
- Tharaux
- Théziers
- Thoiras
- Tornac
- Tresques
- Trèves
- Uchaud
- Uzès
- Vabres
- Vallabregues
- Vallabrix
- Vallérargues
- Val d'Aigoual
- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
- Vergèze
- Vers-Pont-du-Gard
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

La pie bavarde si vous avez sélectionné la période du 1er avril au 10 juin

La pie bavarde précisez obligatoirement le ou les intérêts menacés :

Si vous avez sélectionné la période du 1er avril au 10 juin

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- santé et sécurité publiques
- protection de la flore et de la faune
- dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles

La pie bavarde précisez obligatoirement quelles solutions alternatives ont été mises en place et pourquoi elles se sont avérées inefficaces :

Si vous avez sélectionné la période du 1er avril au 10 juin

La pie bavarde précisez obligatoirement quel(s) dommage(s) important(s) aux activités agricoles vous voulez prévenir :

Si vous avez sélectionné la période du 11 juin au 31 juillet

La pie bavarde précisez obligatoirement quelles solutions alternatives ont été mises en place et pourquoi elles se sont avérées inefficaces :

Si vous avez sélectionné la période du 11 juin au 31 juillet

Le lapin de garenne

Le lapin de garenne

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Pour le lapin de garenne

Période du 1er février au 31 mars

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Période du 1er février au 31 mars

Pour le lapin de garenne par exception, les parties de communes sur une distance de 200 m de part et d'autre de l'axe des digues de protection contre les crues sur les communes suivantes

sont qualifiées au "niveau cynégétique 2"

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communes

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Aigues-Mortes
- Aimargues
- Beaucaire
- Beauvoisin
- Bellegarde
- Fourques
- Gallargues-le-Montueux
- Jonquières-St-Vincent
- Le Cailar
- Le Grau-Du-Roi
- Mus
- St Gilles
- St Laurent-d'Aigouze
- Vauvert
- Vergèze
- Vestric et Candiac

Et sur les parties de communes situées en dehors des zones boisées et garrigues de plus de 0,5 hectare présentes sur les communes suivantes

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Communes
- Aigues-Mortes
- Aimargues
- Beauvoisin
- Bellegarde
- Bezouce
- Bouillargues
- Codognan
- Gallargues-le-Montueux
- Le Cailar
- Manduel
- Marguerittes
- Mus
- Redessan
- Saint-Gervasy
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint Laurent-d'Aigouze
- Vauvert
- Vergèze

Le pigeon ramier

Le pigeon ramier

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Le pigeon ramier période concernée : du 1er avril au 31 juillet

Le pigeon ramier sur la ou les commune(s) suivante(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Commune

- Aigaliers
- Aigremont
- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aiguèze
- Aimargues
- Alès
- Allègre-les-Fumades
- Alzon
- Anduze
- Aramon
- Argilliers
- Arpaillargues-et-Aureilhac
- Arphy
- Arre
- Arrigas
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aubussargues
- Aujac

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Aujargues
- Aulas
- Aumessas
- Avèze
- Bagard
- Bagnols-sur-Cèze
- Barjac
- Baron
- Beaucaire
- Beauvoisin
- Bellegarde
- Belvèzet
- Bernis
- Bessèges
- Bez-et-Esparon
- Bezouce
- Blandas
- Blauzac
- Boisset-et-Gaujac
- Boissières
- Bonnevaux
- Bordezac
- Boucoiran-et-Nozières
- Bouillargues
- Bouquet
- Bourdic
- Bragassargues
- Branoux-les-Taillades
- Bréau-Mars
- Brignon
- Brouzet-lès-Alès
- Brouzet-lès-Quissac
- Cabrières
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Calvisson
- Campestre-et-Luc
- Canaules-et-Argentières
- Cannes-et-Clairan
- Cardet
- Carnas
- Carsan
- Cassagnoles
- Castelnau-Valence
- Castillon-du-Gard
- Causse-Bégon
- Caveirac
- Cavillargues
- Cendras
- Chambon
- Chamborigaud
- Chusclan
- Clarensac
- Codognan
- Codolet
- Collias
- Collorgues
- Cognac
- Combas
- Comps
- Concoules
- Congénies
- Connaux
- Conqueyrac
- Corbès
- Corconne
- Cornillon
- Courry
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Cros
- Cruviers-Lascours
- Deaux
- Dions
- Domazan
- Domessargues
- Dourbies
- Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac
- Estézargues
- Euzet
- Flaux
- Foissac
- Fons
- Fons-sur-Lussan
- Fontanès
- Fontarèches
- Fournès
- Fourques
- Fressac
- Gagnières
- Gailhan
- Gajan
- Gallargues-le-Montueux
- Garons
- Garrigues-Sainte-Eulalie
- Gaujac
- Générac
- Générargues
- Génolhac
- Goudargues
- Issirac
- Jonquières-Saint-Vincent
- Junas
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

La Bastide-d'Engras

La Bruguière

La Cadière-et-Cambo

La Calmette

La Capelle-et-Masmolène

La Grand-Combe

La Roque-sur-Cèze

La Rouvière

La Vernarède

Lamelouze

Langlade

Lanuéjols

Lasalle

Laudun-l'Ardoise

Laval-Pradel

Laval-Saint-Roman

Le Cailar

Le Garn

Le Grau-du-Roi

Le Martinet

Le Pin

Le Vigan

Lecques

Lédenon

Lédignan

Les Angles

Les Mages

Les Plans

Les Plantiers

Les Salles-du-Gardon

Lézan

Liouc

Lirac

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Lussan
- Malons-et-Elze
- Mandagout
- Manduel
- Marguerittes
- Martignargues
- Maruéjols-lès-Gardon
- Massanes
- Massillargues-Attuech
- Mauressargues
- Méjannes-le-Clap
- Méjannes-lès-Alès
- Meynes
- Meyrannes
- Miallet
- Milhaud
- Molières-Cavaillac
- Molières-sur-Cèze
- Monoblet
- Mons
- Montagnac
- Montaren-et-Saint-Médiers
- Montclus
- Montdardier
- Monteils
- Montfaucon
- Montfrin
- Montignargues
- Montmirat
- Montpezat
- Moulézan
- Moussac
- Mus
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Navacelles
- Ners
- Nîmes
- Orsan
- Orthoux-Sérignac-Quilhan
- Parignargues
- Peyremale
- Peyrolles
- Pommiers
- Pompignan
- Pont-Saint-Esprit
- Ponteils-et-Brésis
- Portes
- Potelières
- Pougnadoresse
- Poulx
- Pouzilhac
- Puechredon
- Pujaut
- Quissac
- Redessan
- Remoulins
- Revens
- Ribaute-les-Tavernes
- Rivières
- Robiac-Rochessadoule
- Rochefort-du-Gard
- Rochegude
- Rodilhan
- Rogues
- Roquedur
- Roquemaure
- Rousson
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Alexandre
- Saint-Ambroix
- Saint-André-d'Olérargues
- Saint-André-de-Majencoules
- Saint-André-de-Roquepertuis
- Saint-André-de-Valborgne
- Saint-Bauzély
- Saint-Bénézet
- Saint-Bonnet-de-Salendrinque
- Saint-Bonnet-du-Gard
- Saint-Brès
- Saint-Bresson
- Saint-Césaire-de-Gauzignan
- Saint-Chaptes
- Saint-Christol-de-Rodières
- Saint-Christol-lès-Alès
- Saint-Clément
- Saint-Côme-et-Maruéjols
- Saint-Denis
- Saint-Dézéry
- Saint-Dionisy
- Saint-Étienne-de-l'Olm
- Saint-Étienne-des-Sorts
- Saint-Félix-de-Pallières
- Saint-Florent-sur-Auzonnet
- Saint-Geniès-de-Comolas
- Saint-Geniès-de-Malgoirès
- Saint-Gervais
- Saint-Gervasy
- Saint-Gilles
- Saint-Hilaire-d'Ozilhan
- Saint-Hilaire-de-Brethmas
- Saint-Hippolyte-de-Caton
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Saint-Hippolyte-du-Fort
- Saint-Jean-de-Ceyrargues
- Saint-Jean-de-Crieulon
- Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan
- Saint-Jean-de-Serres
- Saint-Jean-de-Valériscle
- Saint-Jean-du-Gard
- Saint-Jean-du-Pin
- Saint-Julien-de-Cassagnas
- Saint-Julien-de-la-Nef
- Saint-Julien-de-Peyrolas
- Saint-Julien-les-Rosiers
- Saint-Just-et-Vacquières
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Laurent-de-Carnols
- Saint-Laurent-des-Arbres
- Saint-Laurent-la-Vernède
- Saint-Laurent-le-Minier
- Saint-Mamert-du-Gard
- Saint-Marcel-de-Careiret
- Saint-Martial
- Saint-Martin-de-Valgalgues
- Saint-Maurice-de-Cazevieille
- Saint-Maximin
- Saint-Michel-d'Euzet
- Saint-Nazaire
- Saint-Nazaire-des-Gardies
- Saint-Paul-la-Coste
- Saint-Paul-les-Fonts
- Saint-Paulet-de-Caisson
- Saint-Pons-la-Calm
- Saint-Privat-de-Champclos
- Saint-Privat-des-Vieux
-

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Saint-Roman-de-Codières

Saint-Sauveur-Camprieu

Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Saint-Siffret

Saint-Théodorit

Saint-Victor-de-Malcap

Saint-Victor-des-Oules

Saint-Victor-la-Coste

Sainte-Anastasie

Sainte-Cécile-d'Andorge

Sainte-Croix-de-Caderle

Salazac

Salindres

Salinelles

Sanilhac-Sagriès

Sardan

Saumane

Sauve

Sauveterre

Sauzet

Savignargues

Saze

Sénéchas

Sernhac

Servas

Serviers-et-Labaume

Seynes

Sommières

Soudorgues

Soustelle

Souvignargues

Sumène

Tavel

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

- Théziers
- Thoiras
- Tornac
- Tresques
- Trèves
- Uchaud
- Uzès
- Vabres
- Vallabregues
- Vallabrix
- Vallérargues
- Val d'Aigoual
- Valliguières
- Vauvert
- Vénéjan
- Verfeuil
- Vergèze
- Vers-Pont-du-Gard
- Vestric-et-Candiac
- Vézénobres
- Vic-le-Fesq
- Villeneuve-lès-Avignon
- Villevieille
- Vissec

Le pigeon ramier précisez obligatoirement le ou les intérêts menacés

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- santé et sécurité publiques
- protection de la flore et de la faune
- dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles

Le pigeon ramier précisez obligatoirement quelles solutions alternatives ont été mises en place et pourquoi elles se sont avérées inefficace :

Le pigeon ramier précisez obligatoirement quel(s) dommage(s) important(s) aux activités agricoles vous voulez prévenir

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E)

Je m'engage à être porteur, lors de chaque opération de destruction, de la liste des tireurs que je m'adjoins, tous titulaires du permis de chasser validé pour la saison cynégétique en cours. Cette liste est tenue obligatoirement à disposition de toute personne habilitée.

Veuillez cocher cette case même si vous intervenez seul.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à fournir la liste des chasseurs avec leur numéro de permis que je joins dans la messagerie en pièce jointe.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à détenir un permis de chasser pour la saison cynégétique en cours ;

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à respecter les prescriptions fixées dans l'arrêté ministériel du 3 juillet 2019 pris pour application de l'article R.427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038730016&fastPos=1&fastReqId=2086082747&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à compléter le bilan de destructions sur le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bilan-de-regulation-d-animaux-d-espences-susceptib>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à être présent ou représenté à chaque opération de destruction.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si je suis délégué(e), j'atteste sur l'honneur posséder l'autorisation des propriétaires, détenteurs des droits de destruction, des terrains sur lesquels j'interviendrai. Je prends acte que le fait de détruire à tir des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sans détenir réellement les droits de destruction m'expose aux sanctions pénales prévues par la réglementation en vigueur.

Cochez la mention applicable

Oui

Non